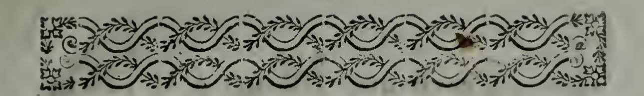
INSTRUCTION
DE
MATHURIN, LE MAIRE;
OU
DIALOGUE
SUR LA LIBERTÉ DES CULTES.

PAR LE CITOYEN LAURAIN.



A BORDEAUX,
Chez MOREAU, Imprimeur rue Guillaume-Tell,
près le Département, N. 18.



INSTRUCTION
DE
MATHURIN, LE MAIRE.
OU
DIALOGUE
SUR LA LIBERTÉ DES CULTES.

Le soleil alloit dorer nos côteaux, lorsque les habitans de la commune d'un village situé dans l'un des départements du midi, arrivèrent à la porte de Mathurin, Maire de la Commune ; c'étoit un jour de décade. Le ci-devant curé balançoit à remettre ses Lettres de Prêtrise, et quelques bigotes murmuroient. Mathurin étoit à sa porte, à voir paroître le lever de l'aurore.... Unepartie des habitans de la commune s'approche de lui. Ah ! ah ! dit, Mathurin, vous voilà bien matinal mes amis.

BLAISE.

C'est que quelque chose nous chiffonne, Mathurin, et comme tu es l'homme du canton dans lequel nous avons le plus de confiance, que tu es la perle des patriotes, pour le bon sens, la justice et la probité,

nous en revenons toujours à Mathurin, qui est notre brave Maire et notre ami.

MATHURIN.

Le Curé auroit-il fait des siennes ?

NICOLAS.

Il nous a quitté hier tout courroucé, à l'instant où nous travaillions dans le temple de l'Etre Suprême. Il nous a parlé ; ma foi que sais-je? de révélation, de prophéties.

MATHURIN.

Qu'est-ce que c'est que des révélations, des prophéties ? Est-ce que vous croyez à ces fadaises-là, mes amis ?

BLAISE.

Non certainement, Mathurin ; mais rassure-toi : tout va bien, il a remis ses lettres de prêtrise ; c'est-là le principal, n'est-il pas vrai ?

MATHURIN.

Ma foi oui, c'est l'essentiel.

NICOLAS.

Demande à tous ces citoyens-là, s'il ne nous a pas prédit des choses terribles.

MATHURIN.

Quelles sont ces choses terribles? conte-moi cela.

NICOLAS.

Citoyens, dit-il, je viens de remettre mes lettres de prêtrise; je ne suis plus rien dans cette commune; mais n'oubliez pas ces paroles remarquables. Un jour viendra que l'Ante-christ paroîtra sur la terre: les hommes alors reconnoîtront l'infaillibilité du Pape, et tous ceux qui se seront soulevés contre l'autorité des prêtres iront rôtir dans les enfers à toute éternité. Ainsi soit-il, et il est parti.

MATHURIN.

Pour les enfers, n'est-ce pas?

BLAISE.

Si j'avois été là, j'aurois bien sçu lui répondre, moi.

MATHURIN.

Il auroit fallu lui dire: un jour viendra, et ce jour est venu, que les hommes éclairés sur leurs droits, suivront pour principes la nature, la justice et la morale. Alors, ils reconnoîtront l'Etre Suprême défiguré si longtemps par le langage des Prêtres et les convulsions des fanatiques.... Un jour viendra, et ce jour est venu, où les hommes ne voudront plus dépendre des frippons qui rioient de la crédulité du Peuple en s'engraissant dans une oisiveté coupable...... Ils seront tolérans pour tous

les cultes ; mais sans oublier que les Prêtres ont été le fléau, le scandale et les bourreaux de la terre, et qu'ils ont allumé l'abominable guerre de la Vendée, sans oublier que la liberté des cultes ne doit pas être pour eux le prétexte de nouveaux troubles intérieurs, et ils les surveilleront révolutionnairement. Ainsi soit-il.

NICOLAS.

Ce qui déplaira beaucoup à ces messieurs.

BLAISE.

Comme tous ces gens-là s'appuyent toujours de la liberté des cultes, dites-nous un peu Mathurin ce que veut dire la liberté des cultes ?

MATHURIN.

De tout mon cœur, mes amis ; asseyons-nous sur ce banc de gazon, et raisonnons de cela paisiblement.

MATHURIN, *s'assied, les citoyens de la Commune l'entourent pour l'écouter avec attention. Il appelle Pierre, Jeannette et Jacques, ses trois petits enfans ; après les avoir embrassé tendrement tous trois, il dit à ses Concitoyens :*

Voilà mes petits enfans ; je les élève pour la République, je leur ai fait une petite instruction, écoutez leurs réponses ; vous

apprendrez par-là ce que signifie le décret relatif à la liberté des cultes. Écoutez avec attention, mes amis ; la vérité s'embellit en sortant de la bouche de l'innocence.

Silence! silence! *s'écrient tous les citoyens du village.* Écoutons le petit Catéchisme de Mathurin.

MATHURIN.

Voilà son texte.

Les Prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Il y a soixante-dix ans au moins qu'un homme célèbre a dit cela ; il n'aimoit pas les Prêtres, et cela parce qu'il les connoissoit bien.

MATHURIN *donne un baiser à chacun de ses petits élèves républicains, et leur dit :*

Allons mes enfans, la Séance est ouverte.

MATHURIN *à ses petits enfans.*

La Convention nationale a-t-elle décrétée la liberté des cultes ?

Le petit JACQUES.

Oui, le 18 frimaire, de l'an 2 de la République française, une et indivisible.

MATHURIN.

Connoissez-vous le rapport fait par Maximillien Robespierre, au nom du

Comité de Salut public, le 18 floréal de la même année ?

Le Petit JACQUES.

Oui, je vais le citer.

Art. I. Le Peuple français reconnoît l'Etre Suprême, et l'immortalité de l'Ame.

Art. II. Il reconnoît que le culte digne de l'Etre Suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

Art. III. Il met au premier rang de ses devoirs, de détester la mauvaise foi, et la tyrannie; de punir les traîtres et les tyrans; de secourir les malheureux; de respecter les foibles; de défendre les opprimés; de faire aux autres tout le bien qu'on peut, et de n'être injuste envers personne.

BLAISE.

Détester la mauvaise foi et la tyrannie, c'est tout comme si l'on disoit de détester les rois et les prêtres, n'est-il pas vrai, pere Mathurin ?

MATHURIN.

Ma foi, mon enfant, qui dit l'un, dit l'autre. D'après cela, vous concevez tous mes amis, que ceux qui préféreroient de pareils hommes à leur patrie, seroient de mauvais citoyens.

BLAISE.

Certainement, puisqu'ils ont voulu sa ruine depuis l'origine de la révolution.

MATHURIN.

A toi Pierre, qu'entend-on par la liberté des cultes ?

Le petit PIERRE.

On entend, par la liberté des cultes, que tout citoyen peut adorer l'Etre Suprême à sa manière, tant que la manifestation de cette opinion ne troublera point l'Etat.

NICOLAS.

Arrêtons-nous un moment, Mathurin. Cela veut-il dire que les prêtres se feront payer pour aller exercer leurs fonctions de village en village; qu'ils rétabliront les dimanches; qu'ils donneront lieu aux habitans des campagnes de s'assembler tumultueusement aux portes des églises, et par-là, nous exposeront à des discussions religieuses qui font craindre aux bons citoyens que ces étincelles-là n'allument la discorde entre nous ?

MATHURIN?

Comment se pourroit-il que l'on abandonnât ainsi les ames simples et vraies à ceux qui les ont déjà trompées? d'ailleurs toutes les sectes n'auroient qu'à abuser ainsi du décret, alors renaîtroient les querelles fanatiques, et les conspirateurs qui ne manqueroient pas de se servir

de ces motifs-là pour allumer la guerre civile.

MATHURIN *tire de sa poche le Rapport de Robespierre, et dit, écoutez Robespierre.*

Fanatiques!.. n'esperez rien de nous. Rappeller les hommes au culte suprême, c'est porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les factions disparoissent devant la *Vérité*, et toutes les folies tombent devant la *Raison*.

NICOLAS.

Toutes les factions disparoissent devant la *Vérité* et toutes les folies tombent devant la *Raison?*

MATHURIN.

Oui, quand les prêtres nous disoient qu'ils tenoient leur mission de Dieu.

NICOLAS.

Par exemple, je n'ai jamais cru à ces bourdes-là; c'étoit bon pour les bigots, *Père Mathurin.*

MATHURIN.

Une mission de Dieu? c'est bien là un hardi mensonge, par exemple, car raisonons... Dieu est un être surnaturel et invisible.

BLAISE.

Les prêtres même en conviennent.

MATHURIN.

Les prêtres, comme tous les autres hommes, n'ont jamais pu communiquer avec un être surnaturel et invisible: s'ils n'ont pu communiquer avec Dieu, ils n'ont donc pu tenir de lui une mission.

BLAISE.

Ce n'est pas là une fiction, c'est une vérité.

NICOLAS.

Et devant laquelle tombe le mensonge que faisoient les prêtres quand ils disoient qu'ils tenoient une mission de Dieu. (NICOLAS *se retourne du côté de tous ses camarades,*) qu'en dites-vous vous autres?

TOUS LES CITOYENS.

C'est clair comme le jour.

MATHURIN *continue.*

Sans contrainte, sans persécution, toutes les Sectes doivent se confondre d'elles-mêmes dans la Religion universelle de la nature.

NICOLAS.

Qu'est-ce que la Religion universelle de la nature?

TOUS LES CITOYENS.

Oui, expliquez-nous cela, Mathurin.

MATHURIN.

Mes enfans, tout dit à l'homme, quelque terre qu'il habite, quelque soit son éducation, qu'il existe un Etre Suprême ; tout dit à son cœur, il est un Dieu, sans qu'un Prêtre le lui ait défini. Voilà ce qu'on appelle la religion universelle de la nature. Écoutez : quand l'un de nous a fait une mauvaise action, il sent une voix qui lui crie intérieurement : tu as été injuste envers tes voisins, tu as été mauvais mari, mauvais père, mauvais citoyen ; il ne se confesse pas à un prêtre dans ce moment-là..... il s'accuse à l'Eternel qui parle à sa conscience et lui reproche ses foiblesses, il n'as pas un prêtre pour juge : voilà la religion universelle de la nature. As-tu rempli tes devoirs d'honnête homme ? es-tu content de toi-même ? alors ton ame est paisible et jouit. Qui remplit ton être d'une joie pure et inaltérable ? c'est cet Etre Suprême, qui sans intermédiaire, communique avec ta conscience. Ce n'est pas un prêtre qui te procure ce bonheur ; que suis-tu en adorant cet Etre Suprême par ce mouvement, cet instinct délicieux ? La Religion universelle de la nature.

BLAISE.

Citoyen Mathurin, tu nous as tous attendris. Eh bien, il vaudroit mieux suivre

tout simplement ce que tu nous enseignes, il n'y auroit plus alors de disputes de religion.

MATHURIN.

Vous avez raison, mes amis; mais la Convention nationale veut la paix et surtout la tranquillité des bons habitans des campagnes. Elle attend tout de leur patriotisme, de la raison et du temps. Elle surveille les prêtres, qui toute leur vie ont été persécuteurs, et qui, terrassés par la vérité, voudroient bien avoir l'air d'être persécutés. Elle aménera tous les cœurs autour des vrais principes; mais elle veut ôter aux méchans le prétexte de faire le mal; car ce n'est pas assez pour sa gloire de punir le crime, elle veut encore le prévenir, s'il est possible. Pour cet effet, elle a institué des fêtes à l'Etre Suprême.

MATHURIN *lit le décret.*

Il sera institué des fêtes pour rappeller l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être.

NICOLAS.

Nous savons cela, Mathurin, et dans ces fêtes là, il y en a pour la vérité, pour le malheur, pour la piété filiale, pour l'humanité, la justice et toutes les autres vertus qu'aiment et professent les braves gens.

BLAISE.

Oh justice divine! mais est-il possible qu'en célébrant toutes ces belles choses-là, on ne soit pas agréable à Dieu?

MATHURIN.

Cela se peut-il, mes amis? car que peut nous demander l'Etre Suprême? d'être aussi bon, aussi sage, aussi humain, aussi juste et équitable que notre nature le comporte. Et que demande-t-il en effet? pas autre chose. Eh bien, s'est dit la Convention nationale, faisons tout ce qu'il faut pour y parvenir, soyons libres, parce que l'auteur de la nature nous a créés tous égaux, parce que le despotisme est contre la nature, et qui blesse la nature, outrage l'Eternel : soyons libres, parce que la liberté a pour base la vertu, et que la vertu est agréable à Dieu. Soyez indulgent pour l'erreur, mais sèvere pour le crime, parce que l'homme égaré mérite de l'indulgence, et que l'homme méchant et vicieux n'en mérite pas.

BLAISE.

Eh bien, les prêtres ne se rendent pas à ces raisons-là?

NICOLAS.

Mais pourquoi cela, mon Dieu, pourquoi donc cela?

MATHURIN.

C'est que les prêtres n'agissant que d'après leurs intérêts particuliers, n'ont ni le respect qu'ils doivent à l'Eternel, ni l'amour qu'ils doivent à leurs semblables ; et voilà pourquoi la Convention Nationale surveille, non les diverses religions en elles-mêmes, mais les prêtres qui furent dans tous les temps leurs dangereux organes.

NICOLAS.

Il n'y a donc point de prêtre digne de servir l'Etre Suprême ?

MATHURIN.

Le véritable prêtre de l'Etre Suprême, dit Robespierre, c'est la nature.

NICOLAS.

Je n'entends pas cela, Mathurin.

MATHURIN.

Je vais te l'expliquer, mon ami. Quand tu vois le soleil se lever chaque jour pour nourrir tes moissons ; quand tu vois ta vigne te produire tous les ans une boisson salutaire ; quand tu vois la terre couverte d'arbres chargés de fruits que le retour de chaque saison te procure en abondance, posé sur ta bêche le soir d'un beau jour, ne t'est-il pas arrivé de lever les yeux au Ciel et de bénir la providence ? Eh bien, mon ami, qui parloit à ton ame ? la nature. Qui te remplit

de joie et d'admiration? la nature. A qui adressois-tu ton secret remerciment? à la nature. Voilà le véritable prêtre de l'Etre Suprême; écoute-le toujours, il ne trompe jamais.

NICOLAS.

Les Républicains par conséquent n'ont pas besoin de prêtre pour adresser leurs vœux à l'Etre Suprême?

BLAISE.

Quand tu reçois un bienfait de quelqu'un, charges-tu ton voisin de lui prouver ta reconnoissance? Non... n'est-il pas vrai? Eh bien, fais-en de même avec l'Etre Suprême; lui doit-on moins qu'à un foible mortel?

MATHURIN.

Ah ça, mes enfans, terminons la lecture de notre petite instruction. (*à ses enfans.*)

Qui a formé le monde?

Le Petit JACQUES.

L'Etre Suprême.

MATHURIN.

Par quel motif l'a-t-il formé?

JEANNETTE.

Par un effet de sa bonté.

MATHURIN.

Quel monument atteste l'existence de l'Etre Suprême?

Le Petit PIERRE.

L'univers.

MATHURIN.

Qu'est-ce qu'un athée ?

Le Petit PIERRE.

C'est celui qui nie l'existence de Dieu.

MATHURIN.

Expliquez-moi ce que c'est qu'un athée par quelques comparaisons simples ?

JACQUES.

L'athée ressemble à un enfant désordonné qui se mutine contre un père sensible et bon qui l'a comblé de bienfaits. Jusqu'à ce que ce père irrité leve sur lui sa main paternelle, il se croit indomptable, et ne céde qu'au coup qui le surprend, et punis son audace. De même l'athée n'est saisi qu'au moment seul de la mort. C'est l'à qu'il sent que son ame doit survivre pour être le tourment de ses crimes s'il est coupable, comme le juste éprouve qu'il doit survivre à son corps pour recevoir le prix de ses vertus.

BLAISE.

Que dis-tu, Mathurin ? c'est pire que tout çà ; d'après ce que tu dis, c'est un fils assez stupide pour soutenir qu'il n'a jamais eu de père.

MATHURIN.

La Convention nationale rejette-t-elle le principe des athées ?

JACQUES.

Oui, puisqu'elle reconnoît avec le peuple français, l'Etre Suprême et l'immortalité de l'ame.

MATHURIN.

Qu'est-ce que l'Etre Suprême ?

PIERRE.

C'est l'Eternel qui n'a ni commencement ni fin, qui dirige toutes les opérations sublimes de la nature.

MATHURIN.

Est-il un culte particulier institué sur la terre par l'Eternel ?

JACQUES.

Non.

MATHURIN.

La preuve ?

JACQUES.

C'est que tous les hommes ont eu leur culte particulier, que tous ont dit que ce culte leur venoit de Dieu, et que si l'Etre Suprême eût voulu en établir un de préférence à tous les autres, il l'eût fait reconnoître à l'univers par un effet de sa puissance.

MATHURIN.

Il ne doit donc pas y avoir de culte privilégié, puisque l'Etre Suprême n'en

a fait reconnoître aucun pour tel.

JACQUES.

Non.

MATHURIN.

Suffit-il d'honorer la Divinité par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses ?

PIERRE.

Non.

MATHURIN.

Que faut-il encore ?

PIERRE.

La pureté du cœur. Il ne peut y avoir aucun commerce entre l'Etre Suprême, le vice ou l'injustice.

MATHURIN.

Que lui demandez-vous ?

Le Petit PIERRE.

De me protéger contre mes passions, d'être bon citoyen, de remplir fidèlement les devoirs de mon état, et de porter dans mon cœur la haine des tyrans, l'amour de ma patrie et celui du genre humain.

MATHURIN.

Quels sont nos devoirs envers les hommes ?

PIERRE.

Ils sont renfermés dans cette maxime tout à la fois si simple et si lumineuse. *Ne fais à autrui que ce que tu voudrois qui te fût fait.*

MATHURIN.

Que doit-on faire pour se rendre agréable à l'Etre Suprême ?

JACQUES.

Remplir d'abord les devoirs de citoyen sur la terre; se sacrifier pour l'intérêt général devant lequel tous les intérêts particuliers doivent fléchir; maintenir la Liberté aux dépens de sa vie, parce qu'elle est une émanation des principes de l'Eternel, parce qu'elle est dans la dignité de l'homme, dans la justice et dans la nature; être utile à ses semblables autant qu'on le peut; car plus on opére le bien, plus on mérite auprès de l'Etre Suprême.

MATHURIN.

Peut-on être heureux en observant ces préceptes ?

JACQUES.

Oui, puisque le bonheur consiste dans le témoignage d'une bonne conscience et dans l'exercice de la justice et de la raison.

NICOLAS.

Mais, MATHURIN, d'après tout ce

que nous venons d'entendre, à quoi nos curés pouvoient-ils être utiles ?

MATHURIN.

A nous fouler, comme tous les autres intrigans de l'ancien régime, à se liguer avec tous les ci-devant seigneurs pour soutenir leurs brigandages.

BLAISE.

Oh! c'est bien vrai; par exemple, ils soutenoient ceux-ci pour avoir les dîmes.

MATHURIN.

Toujours demander, toujours recevoir, toujours prendre quand on ne leur donnoit pas, tel étoit leur devise. Boire et manger comme des gourmands, quand ils nous prêchoient quatre-temps, vigile et carême.

NICOLAS.

Corvées, impôts, tailles, gabelles, tout pesoit sur nous; pourquoi s'il vous plait ? pour engraisser en paix un paresseux qui ne faisoit rien, qui ne valoit rien, et qui n'étoit bon à rien.

MATHURIN.

Les rois, les nobles, les prêtres, toute cette engeance s'entendoit comme larrons en foire. Les rois disoient aux prêtres, faites servir la religion à tromper le peuple. Le prêtre leur disoit, un men-

songe ne me coûte rien, et je ne crois pas en Dieu, puisque je me sers de son nom pour tromper les hommes; ainsi je suis tout à vous, pourvu que je touche ma part du gâteau. Le roi leur disoit, je sens que vous êtes des fourbes, que l'intérêt seul conduit; trompez le peuple et vous serez bien payés. A ce prix disoit le prêtre, je soutiendrai impunément à l'univers que vous êtes l'image de Dieu sur la terre. Et les nobles disoient aux rois et aux prêtres, nous soutiendrons toutes vos iniquités, pourvu que nous soyons dans nos châteaux de petits tyrans subalternes qui dépouilleront le peuple en détail. Conservez-nous nos colombiers, nos garênes et nos potences pour pendre le premier qui osera tuer le gibier, qui détruira la moisson du cultivateur; telles sont les conditions que nous vous imposons. Et le prêtre disoit, je soutiendrai vos droits féroces j'en ferai même le sujet d'un sermon s'il le faut; voyez si je suis votre homme, si je me ris de la vérité, de la nature, de la justice et de la Divinité. Et de pareils hommes conserveroient l'ombre de confiance ?

BLAISE.

Ce seroit offenser Dieu que de ne les pas rejetter à jamais.

MATHURIN.

Nous sommes délivrés de notre homme à soutane... vive la République, mes amis. (*Tous*), vive la République. Il n'y a plus qu'une chose à faire à présent pour se garantir à jamis de la contagion des prêtres.

NICOLAS.

Nous sommes prêts à tout, MATHURIN, nous ne cesserons jamais d'aimer les vérités qui sont renfermées dans ce petit livre. Qu'exiges-tu ?

MATHURIN.

Que vous preniez tous mon petit catéchisme et que vous le lisiez quelque fois, sur-tout à vos enfans le soir au retour du travail. Décadi prochain vous reviendrez tous ici, nous traiterons d'un autre sujet, et je ne cesserai, mes amis, de vous communiquer mes idées, afin que cette commune soit digne de nos braves Représentans, qu'elle soutienne la gloire du nom français, et les principes qui doivent être les bases indestructibles de la République une et indivisible.

NICOLAS.

Si nous buvions un coup à la santé de la République, MATHURIN?

MATHURIN.

C'est juste, c'est bien penser, mes amis.

320

Allez, enfans, allez chercher de quoi rafraîchir ces braves citoyens-là.

» On apporte du vin ... et tous ces braves
» gens ont bu à la santé de la Républi-
» que. Une chanson a terminé cette scène
» touchante. Mathurin souhaite que par
» toute la République, les bonnes gens
» de campagne prennent ainsi leur parti
» sur leurs curés, et que cela se fasse com-
» me dans notre commune à l'avantage
» des principes, des progrès du patriotis-
» me et de ceux de la raison. Il fait passer
» sa petite instruction républicaine à tous
» ses frères des campagnes et à tous les
» patriotes.

SALUT ET FRATERNITÉ,

MATHURIN, *Maire de la Commune.*

DÉLIBÉRATION DU CLUB NATIONAL DE BORDEAUX.

Le *Club national* de Bordeaux ayant entendu la lecture de cette instruction, utile aux habitans des campagnes et aux jeunes citoyens, en a délibéré, à l'unanimité, l'impression. Bordeaux, le 8 Messidor, l'an second de la République française, une et indivisible.

DÉREY, *Président.*

FELLIXE, *Secrétaire.*